

corrects, nous espérons toutefois qu'ils trouveront du moins que l'intention est claire.

Nous désirons également préciser qu'en présentant ces amendements proposés nous ne le faisons pas parce que nous reconnaissons la validité des dispositions relatives aux armes à feu du bill C-83. Nous le faisons uniquement parce que nous reconnaissons les faits politiques de la vie, et nous croyons qu'il est fort peu probable que le gouvernement retire les articles de ce bill sur les armes à feu et les fasse rédiger à nouveau par des personnes compétentes.

Nos impressions sur le bill C-83, nous le croyons, sont exprimées parfaitement par le Sous-premier ministre de la province de la Colombie-Britannique, l'Honorable Grace McCarthy. Le 15 avril dernier, elle déclarait dans une lettre à l'un de nos membres au sujet du bill C-83, "Bien que nous acceptions l'objectif principal du contrôle des armes par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire, accroître la responsabilité de chaque personne qui possède et utilise des armes à feu, nous croyons que la forme des propositions actuelles n'augmentera pas la responsabilité du propriétaire d'une arme ni ne réduira l'usage criminel des armes à feu. Il semblerait que le seul moyen réel et durable de promouvoir la responsabilité sociale et juridique chez les usagers d'armes à feu soit le processus de formation et d'éducation, et il est triste de constater qu'il n'en est pas question dans les propositions fédérales."